

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Savoie

MOUVEMENT 2021 - SAVOIE

DEMANDE DE MAJORATION DE BAREME POUR BENEFICIAIRE DE L'OBLIGATION D'EMPLOI OU DEMANDE D'APPUI MEDICAL

Document à transmettre au plus tard **le 29 mars 2021** à la DSDEN, division du 1^{er} degré, 131 avenue de Lyon, 73018 CHAMBERY CEDEX ou par mail à ce.dsden73-mouvement@ac-grenoble.fr

□ Demande BOE□ Demande d'appui médical

Règles du mouvement régissant les demandes

L'enseignant bénéficiaire de l'obligation d'emploi se trouvant dans l'une des sept situations suivantes (fournir le justificatif correspondant), peut se voir attribuer une majoration :

- Être reconnu travailleur handicapé (RQTH) par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH)
- Être victime d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle entraînant une incapacité permanente d'au moins 10% et percevoir une rente
- Percevoir une pension d'invalidité à condition que cette invalidité réduise ses capacités de travail d'au moins 2/3
- Être un ancien militaire et assimilé, et percevoir une pension militaire d'invalidité
- Être sapeur-pompier volontaire et percevoir une allocation ou une rente d'invalidité attribuée en raison d'un accident survenu ou d'une maladie contractée en service
- Être en possession de la carte mobilité inclusion (CMI) mention invalidité
- Percevoir l'allocation aux adultes handicapés (AAH)

Et / ou l'enseignant ayant obtenu un appui médical auprès du médecin de prévention

Situation de l'intéressé(e)

NOM Prénom :	
Affectation en 2020/2021 (école + ville) :	
Adresse personnelle :	
Téléphone ://///	
	@ac-grenoble.fr
Date de la demande : / / 2021	
Date du RDV avec le médecin de prévention : / 2021	
Signature du demandeur :	
Cadre réservé au médecin de prévention	
□ avis favorable	□ avis défavorable
Liste des postes sur lesquels la majoration serait appliquée :	